



le  
Répuis

Centre de formation  
professionnelle spécialisée



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

# ORGANES DE LA FONDATION

Président d'honneur  
Président  
Vice-président  
Trésorier  
Secrétaire  
Membres

## Conseil de Fondation

M. le Dr G. Perrin, Grandson  
M. Jean-Jacques Allisson, Yverdon-les-Bains  
M. Alain Bugnon, Grandson  
M. Adolf Klingler, Pully  
M. Blaise Longchamp, Onnens  
M<sup>mes</sup> Sonja Roulet, Valeyres-sous-Montagny  
Danièle Dupuis, Onnens  
MM. Jean-Marc Buchillier, Giez  
Daniel Cochand, Yverdon-les-Bains  
André Jaton, Grandson  
Simon Méan, Vevey  
Bernard Mettraux, Vallorbe  
Jean-François Meylan, La Sarraz  
François Payot, Grandson  
René Perdrix, Giez  
Normann Piller, Champagne  
Michel Tatti, Grandevent

Président  
Vice-président  
Trésorier  
Secrétaire  
Membre

## Bureau du Conseil de Fondation

M. Jean-Jacques Allisson, Yverdon-les-Bains  
M. Alain Bugnon, Grandson  
M. Adolphe Klingler, Pully  
M. Blaise Longchamp, Onnens  
M. Jean-Marc Buchillier, Giez

## Direction du centre

M. Marcel Pellet, directeur  
M. Philippe Ambühl, directeur adjoint  
*Formation professionnelle et production*  
M. Michel Bräuchi, directeur adjoint  
*Administration, finance et logistique*  
M. Frédéric Schütz, directeur adjoint  
*Orientation et ressources socio-pédagogiques*

### **Siège social et administration de la Fondation**

Le Repuis – Chemin de Coudrex 1 – Case postale 27 –  
1422 Grandson

Tél. 024 445 44 61 – Fax 024 445 51 01

E-mail: [lerepuis@lerepuis.ch](mailto:lerepuis@lerepuis.ch)

Internet: [www.lerepuis.ch](http://www.lerepuis.ch)

Chèques postaux: 10-6017-3 pour vos dons

Banques: UBS Yverdon-les-Bains, N° 357 845.01 Y

BCV Yverdon-les-Bains, N° 0297.02.01

A sunset over the ocean. The sun is a bright yellow circle on the horizon, casting a shimmering path of light across the dark blue water. The sky is filled with soft, wispy clouds in shades of orange, yellow, and blue. A small boat is visible on the horizon line to the left of the sun.

*Le CFPS Le Repuis a pour mission d'offrir  
une formation professionnelle spécialisée  
à des apprentis ne pouvant acquérir celle-ci  
selon le processus traditionnel afin de leur permettre  
une autonomie maximale pour leur intégration  
professionnelle et sociale.*

# CHARTRE

## Notre ambition

Nous avons l'ambition d'être un partenaire performant dans le domaine de la formation professionnelle et sociale et de nous distinguer par la qualité pédagogique de nos activités à travers la mise en œuvre d'approches personnalisées dans la réalisation de notre mission.

## Notre mission

Le CFPS Le Repuis a pour mission d'offrir une formation professionnelle spécialisée à des apprentis ne pouvant acquérir celle-ci selon le processus traditionnel afin de leur permettre une autonomie maximale pour leur intégration professionnelle et sociale.

## Nos valeurs

### L'engagement en faveur de nos apprentis

Nous plaçons nos apprentis au cœur de nos préoccupations:

- Nous développons une pédagogie personnalisée, différenciée et individualisée APEC (approche personnalisée d'enrichissement des compétences.)
- Nous garantissons une formation professionnelle et sociale à nos apprentis.
- Nous travaillons en réseau dans une vision systémique.
- Nous dispensons notre formation professionnelle selon les modes de production entreprise et services avec des outils didactiques conçus au plus proche des besoins de l'économie.
- Nous mettons tout en œuvre pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale pour chacun de nos apprentis.

### Le soutien au développement de nos collaborateurs

Le Repuis considère ses collaborateurs comme sa plus grande richesse:

- Nous respectons et reconnaissons objectivement le travail de chacun et entretenons un dialogue constructif.
- Nous favorisons l'initiative individuelle, la réflexion interdisciplinaire, dans le respect des règles et de l'éthique professionnelle.
- Nous nous engageons à promouvoir la formation continue de nos collaborateurs.
- Nous confions à chacun une responsabilité visant l'atteinte de notre mission et le renforcement des valeurs communes.
- Nous favorisons une ambiance de travail établie sur le respect et la confiance mutuels entre les personnes.

## **Une relation de partenariat**

Le Repuis entretient des relations privilégiées avec ses partenaires :

- Nous garantissons à nos mandants une collaboration étroite en termes de communication, suivi, décisions pour ce qui concerne le parcours de formation de chacun de nos apprentis. Nous consultons régulièrement nos mandants pour évaluer nos prestations afin de les améliorer.
- Nous partageons nos expériences en toute transparence en accueillant nos partenaires, en participant à des congrès, en recevant des stagiaires ainsi qu'en ouvrant nos portes à des conférences et colloques relevant du domaine social et professionnel.
- Nous nous engageons dans différentes associations et entités sociales et professionnelles afin d'apporter globalement notre contribution à l'amélioration de la prise en charge de la personne en difficulté.
- Nous établissons un partenariat direct, avec les autorités fédérales, cantonales et communales.
- Nous maintenons une collaboration étroite avec le tissu économique, en corrélation avec ses besoins et ses attentes.
- Au sein du CFPS Le Repuis, nous vivons dans le respect mutuel des besoins, droits et devoirs de chacun des apprentis et collaborateurs.

Marcel Pellet  
Directeur



# STATISTIQUES

## DOMAINES D'ACTIVITÉS

	Nbre
Activité financière, assurance	1
Activité foncière et immobilière	0
Administration publique	2
Agriculture, chasse, sylviculture	1
Commerce de détail	4
Commerce entretien et réparation véhicules	8
Construction	12
Education et enseignement	2
Fabrication de meubles, bijoux	0
Fabrication de machines et équipements	0
Hôtellerie et restauration	2
Industrie chimique	0
Industrie du cuir et articles de cuir	0
Industrie du papier, carton et de leurs dérivés	0
Industrie du textile et habillement	1
Industrie extractive	0
Industrie alimentaire, boissons, tabac	2
Métallurgie et travail des métaux	2
Pêche, aquaculture	0
Santé, affaires vétérinaires, action sociale	0
Service collectif et personnel	4
Transports et communication	4
Travail du bois et fabrication	1
	46

## PROVENANCE

### GLOBAL

Canton	Nbre	%
Berne	8	2.63
Fribourg	38	12.50
Genève	28	9.21
Jura	14	4.61
Neuchâtel	48	15.79
Vaud	151	49.67
Valais	17	5.59

## MANDANTS

### GLOBAL

Mandant	Nbre	%
AI	264	86.84
SPJ	2	0.66
DSAS	38	12.50

## NIVEAU DE FORMATION

### GLOBAL

Qualification obtenue	Nbre	%
CFC	14	12.96
AFP	18	16.67
FE	31	28.70
CFC pratique	1	0.93
FPI	30	27.78
Préparatoire	5	4.63
Echec	9	8.33

## NOMBRE DE JOURNÉES FACTURÉES 2011

Journées AI-Grandson / internes	28603
Journées AI-Grandson / externes	6531
<b>Journées totales AI-Grandson</b>	<b>35134</b>
Journées NON AI-Grandson / internes	256
Journées NON AI-Grandson / externes	101
<b>Journées totales non AI-Grandson</b>	<b>357</b>
<b>JOURNÉES GRANDSON 2011</b>	<b>35491</b>

Journées AI-Yverdon / en centre	5026
Journées AI-Yverdon / hors centre	19885
<b>Journées totales AI-Yverdon</b>	<b>24911</b>
<b>JOURNÉES YVERDON 2011</b>	<b>24911</b>



## ET SI NOUS PARLIONS DE LA 6<sup>E</sup> RÉVISION DE L'ASSURANCE INVALIDITÉ

La situation financière de notre Assurance Invalidité (AI) a déjà suscité passablement de débats et discussions. La 6<sup>e</sup> révision de la LAI vise, entre autres, à réaliser des économies au travers de deux volets: la révision 6a adoptée en mars 2011 par le Parlement est entrée en application le 1<sup>er</sup> janvier 2012 alors que la révision 6b sera mise en discussion aux Chambres fédérales durant l'année 2012. Nous avons été officiellement informés à fin décembre 2010 par l'OFAS (Office Fédéral des Assurances Sociales) que les conventions tarifaires signées avec les Centres de Formation Professionnelle Spécialisée pour assurer leur financement, étaient dénoncées pour la fin 2011. Dorénavant le Repuis ne dépendra plus de l'OFAS: le financement de ses prestations sera négocié par l'Office AI du canton de Vaud et soumis à une nouvelle convention impliquant de nouvelles règles pour le budget 2013.

Cette révision de l'assurance invalidité concerne chacun des acteurs du monde du handicap: mandants, prestataires de mesures, bénéficiaires de mesures et partenaires du monde économique.

Le Repuis sera appelé à apporter sa contribution à cette démarche tout en continuant d'apporter à nos jeunes des prestations de qualité égale, voire supérieure à celles dispensées jusqu'à ce jour, ceci dans un contexte financier vraisemblablement plus difficile en raison d'une mise en concurrence des organismes formateurs.

Comme souvent dans des situations difficiles, un défi d'une telle envergure pousse les divers acteurs à développer leur ingéniosité et de la créativité.

Nous n'avons pas attendu les futures négociations pour réagir. Nous avons déjà développé de nouvelles mesures et mis en place des concepts de formations performants et novateurs.

Le changement le plus marquant pour notre centre provient certainement du fait que nous avons introduit dans notre gestion financière et dans la formation dispensée à nos apprentis, une notion économique et entrepreneuriale.

Nous nous inscrivons ainsi pleinement dans l'esprit voulu par la révision de l'AI visant à placer le plus rapidement possible nos jeunes dans la réalité du monde du travail.

Pour affronter ces modifications, nous avons la chance de pouvoir compter sur des collaborateurs compétents. Nous leur adressons notre sincère reconnaissance pour leur engagement au service de nos jeunes dans leur formation adaptée.

Notre mission reste toutefois inchangée, mais ne devrions-nous pas rebaptiser notre appellation CFPS (Centre de Formation Professionnelle Spécialisée) en « Entreprise de formation » ?

Bien à vous.

Marcel Pellet  
Directeur



## EXERCICE 2011

### Compte de profits et pertes de l'exercice 2011 / Institutionnel

<b>Charges</b>		<b>Produits</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>Produits de l'exploitation</b>	
Aliments	567'890	Pensions et formation professionnelle	22'810'701
Vivres externes	117'066	Contribution formation en entreprise	668'113
Frais médicaux	2'665	Chiffre d'affaire brut de la production	1'656'408
Assurance accident apprentis	49'645	Chiffre d'affaire brut co-traitance	183'040
Primes aux apprentis	107'929	Ventes de prestations de services	239'590
Participation aux frais professionnels apprentis	162'688	Dons et legs divers	23'048
Frais de transports et divers	9'231	Autres produits	191'462
Matériel d'enseignement	29'381	Produits financiers	6'292
Cours professionnels, stages et visites d'entreprises	113'016	Déduction sur les produits	-81'488
Loisirs	49'619	Produits apériodiques	171'217
Sport	7'355	Subventions AI en cas de déficit	450'000
Education, prévention et divers	68'607	Excédent de charges	13'579
Matières premières	981'018		
Fournitures	76'845		
Sous-traitance	61'912		
Salaires	15'851'721		
Charges salariales	3'029'099		
Frais de collaborateurs	552'472		
Remboursement sur charges de personnel	-464'939		
Entretien des bâtiments et du domaine	506'793		
Loyers payés à des tiers	1'332'432		
Entretien, réparation, remplacement d'installations	539'776		
Outillage des secteurs	81'303		
Véhicules	279'626		
Assurances, droits, taxes et autorisations	95'850		
Energie et évacuation des déchets	437'277		
Administration et manifestations	380'731		
Informatique	362'746		
Publicité	14'362		
Intérêts hypothécaires	189'819		
Intérêts passifs, frais de banque	140'404		
<b>Amortissements</b>	<b>352'057</b>		
<b>Charges apériodiques</b>	<b>233'525</b>		
<b>Impôts fonciers</b>	<b>12'041</b>		
<b>Total</b>	<b>26'331'962</b>	<b>Total</b>	<b>26'331'962</b>

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

sur le contrôle ordinaire des comptes annuels  
de la Fondation Le Reclus à Grandson

Lausanne, le 11 mai 2012

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la FONDATION LE RECLUS, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

## Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## Responsabilité de l'Organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire

Laurent BORGEAUD

Expert-réviseur agréé ASR

Réviseur responsable

Jérôme BRIAND

Réviseur agréé ASR

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011

### Actif

#### Disponible

Caisses	34'871
Poste	39'779
Banques	90'681
Comptes d'attente	5'940

#### Réalisables

Créances	4'595'041
OFAS, subventions à recevoir	1'047'041
Autres créances envers des tiers	1'146
Autres créances à court terme	51
Créances à court terme	119'726
Stocks et travaux en cours	416'377
Actifs de régularisation	980'291

#### Immobilisés

Immobilisation - meubles	1'241'330
Immobilisation - immeubles	3'293'723

#### Total Actif

11'865'997

### Passif

#### Fonds étrangers

Dettes à court terme résultant d'achats	1'832'032
Dettes financières à court terme	2'582'373
Autres dettes à court terme	22'430

#### Passifs de régularisation/

Provisions C.T.	541'132
Dettes bancaires à long terme	5'134'476
Dettes résultant d'opération crédit-bail	539'144
Provisions pour rénovation	670'000
Fonds	340'971

#### Fonds propres

Capital de la fondation	278'297
Perte résultant du bilan	-61'279
Résultat de l'exercice	-13'579

#### Total Passif

11'865'997

## COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

L'année 2011 démontre un fléchissement très clair dans la courbe de croissance qu'a connu notre institution depuis plus d'une décennie. Elle est le reflet de la volonté de tendre vers une stabilité dimensionnée pour répondre au mieux aux demandes toujours plus pointues de nos financeurs.

Entre 2010 et 2011, on note une différence du résultat d'exploitation avant la subvention de l'OFAS de CHF 66'322. Toutefois, malgré une diminution en 2011 des produits des pensions et formation professionnelle de CHF 906'153 (3.82%), nous avons fait des efforts au niveau des charges pour combler ce manque et améliorer notre résultat. A noter que la baisse de nos effectifs n'est en aucun cas une volonté de notre part de réduire notre offre mais provient de la diminution du placement d'apprentis par nos mandants.

Le chiffre d'affaire des ateliers et les ventes de prestations de services ont progressé de CHF 143'660 (7.42%) par rapport à l'année 2010. Nous tendons à un plus grand rapprochement de l'économie libre afin de préparer au mieux nos apprentis à la réalité du marché.

Les charges relatives aux apprentis diminuent de CHF 97'390 (7.04%). Ceci est principalement lié aux frais de cours interentreprises qui sont pris en charge par le Fond vaudois pour la formation professionnelle nouvellement créé.

Nos charges de personnel ont été réduites de CHF 827'319 (4.18%) par la volonté de rationaliser les postes de travail et d'établir une plus grande transversalité entre nos sites.

Les autres charges s'élèvent à CHF 4'361'119, nous avons fait une économie de CHF 73'429 (1.65%) par rapport à l'année 2010. Il est à noter cependant que des travaux d'entretien importants, et reportés depuis plusieurs exercices, ont été effectués cette année, sans quoi le résultat 2011 aurait été en tous les cas équilibré. De nombreuses économies ont par ailleurs été possibles grâce à un effort généralisé que nous saluons.

La clôture de l'exercice 2011 montre un excédent de charges de CHF 463'579, couvert en principe cette année encore par les subventions complémentaires de l'Al.

La tendance que nous constatons, lorsque l'on compare cet exercice avec le précédent, est la baisse des entrées en formation. Afin d'anticiper et de s'adapter aux changements futurs, nous menons une réflexion globale sur l'avenir de notre centre et mettons en place des mesures équilibrées et flexibles pour s'adapter aux besoins et attentes de nos clients et mandants.

Adolf Klingler  
Trésorier  
de la Fondation

Michel Bräuchi  
Directeur adjoint  
Administration,  
finance et logistique



# **SORTIR ENSEMBLE ET SE RESPECTER (SEESR) DANS LE CADRE DU REPUIS.**

## **Introduction**

Le programme de prévention Sortir ensemble et se respecter (SEESR) a comme objectif de sensibiliser les jeunes aux violences dans les relations amoureuses.

Il s'est inspiré d'un programme développé aux Etats Unis et a démontré son efficacité en termes de prévention. Suite à une recherche effectuée par Jacqueline De Puy, Sylvie Monnier et Sherry Hamby (2002)<sup>1</sup>, le programme de prévention « Sortir ensemble et se respecter »<sup>2</sup> a été créé en Suisse romande. Les premières relations déterminent généralement la vie amoureuse future des filles et des garçons. Promouvoir des relations positives et sans violence chez les jeunes peut éviter que des violences émergent dans certaines situations. L'utilité de faire de la prévention semble être une notion essentielle.

## **1. Historique contexte Repuis**

Nous accueillons 160 jeunes en formation, en internat. Proximité, vie d'internat, âge de 15 à 22 ans, lieux de vie mixtes avec deux-tiers de garçons, ce contexte a rapidement mis en évidence l'importance d'agir en termes de prévention. Dès 1996 Le Repuis a mis en place un Groupe de Prévention Santé (GPS).

M<sup>me</sup> Studer, éducatrice au Repuis, a réalisé son travail de Bachelor intitulé « Violence amoureuse inacceptable ou excusable? Quand les ados se représentent la violence au sein des relations amoureuses » sous la direction de M<sup>me</sup> Jacqueline de Puy. De ce fait, M<sup>me</sup> De Puy a sollicité le Repuis en 2010 pour que les apprentis participent, en tant que « groupe focus » comme sujets n'ayant pas bénéficié du programme, à une évaluation du programme SEESR. Cette étape a permis d'établir des liens durables avec l'association SEESR.

En 2011, la décision a été prise d'introduire ce programme au CFPS. Quatorze animateurs ont été formés. Après une phase d'expérimentation avec 3 groupes, une volonté d'introduire ce programme de manière obligatoire au sein du CFPS a été confirmée.

Quarante jeunes âgés de 16 à 23 ans auront suivi le programme durant cette année scolaire 2011/2012. Pour la rentrée scolaire 2012, la décision a été prise d'implanter ce programme de manière pérenne, il sera donc intégré au processus de formation des apprentis. Il faut savoir que la réalisation de ces groupes, sur 9 semaines, en soirée, représente une organisation et un effort important tant pour les formateurs que pour les jeunes qui s'impliquent dans cette réflexion à la suite de leur journée de travail et de formation.

## **2. Contexte Suisse**

Selon un communiqué du Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud<sup>3</sup>, sept axes prioritaires sont proposés dans le plan stratégique 2011-2015 en matière de lutte contre la violence conjugale dans le canton

1 De Puy, J.; Monnier, S. & Hamby, S. (2002). Rapport de recherche. Adaptation et étude de faisabilité d'un programme de prévention des violences dans les relations amoureuses auprès des adolescents-e-s en suisse romande. Genève: Institut d'études sociales.

2 De Puy, J.; Monnier, S. & Hamby, S. (2009). Sortir ensemble et se respecter. Prévention des violences et promotion des compétences positives dans les relations amoureuses entre jeunes. Genève: Institut d'études sociales.

3 Communiqué du Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud du 7 novembre 2011.

de Vaud. Un de ces axes est de mener une sensibilisation et une prévention spécifique auprès des jeunes.

En février 2012, l'étude Optimus « Violences sexuelles envers des enfants et des jeunes en Suisse »<sup>4</sup> a été publiée. Elle a été réalisée sur 6700 élèves de neuvième année en Suisse (cité dans le *24heures* du 19.03.2012). C'est la première étude de cette importance qui permet d'obtenir des chiffres, pour la première fois, des cas qui n'ont pas été signalés à la police.

Extraits Etude Optimus Suisse: « Les délits sexuels dont sont victimes les jeunes sont le plus souvent le fait d'autres jeunes de leur âge que des membres de leur famille [...] ». (p. 9)

### 3. Descriptif du programme SEESR

SEESR est un outil de prévention des violences et de promotion des compétences positives dans les relations amoureuses qui s'utilise auprès de groupes de jeunes. Il vise à réduire les comportements abusifs dès les premières fréquentations amoureuses en promouvant notamment les compétences sociales des jeunes. A travers des échanges, discussions, le programme SEESR permet aux jeunes de réfléchir à ce qu'ils attendent, recherchent dans une relation amoureuse. Il permet également de les encourager à changer de comportements ou d'acquérir de nouvelles compétences relationnelles. Durant les séances, des ressources sont proposées aux jeunes pour résoudre des difficultés qui peuvent se présenter lors des premières relations amoureuses et pour repérer d'éventuels comportements abusifs. Les comportements abusifs, surtout de nature verbale et psychologique, ont tendance à être banalisés par les adolescents. Cette banalisation est, entre autre, liée aux représentations sociales et stéréotypes autour des rôles des hommes et des femmes.

Les adolescents participent à neuf séances d'une heure une fois par semaine. Chaque séance a un thème principal et des objectifs. Le programme suit une logique progressive. Il est donc important que les jeunes participent à toutes les rencontres. Les séances s'intitulent de la manière suivante: Définir ce que je veux dans une relation, Quand les choses tournent mal, Pourquoi les comportements abusifs, Comment aider les amis en difficulté, Des exemples pour aider les amis, Ce qu'on s'imagine sur l'autre, Les agressions sexuelles, Partager le pouvoir et communiquer, Sentiments et réactions.

#### Retour des jeunes

Du fait que la participation est obligatoire, les jeunes n'accueillent pas forcément très bien, au départ, le fait de se rendre aux séances.

Généralement les premières séances sont plus difficiles, puis la participation pendant les rencontres est de manière générale, bonne.

*Retour des jeunes* : « Intéressant, constructif, ça peut aller, certaines fois c'était lourd, c'est trop long neuf semaines, super instructif, ça sert à quelque chose, c'est important de parler quand ça ne va pas, c'est un truc qui permet de se libérer l'esprit, ça permet d'être sensibilisé pour des situations de la vie pour qu'on sache quoi faire, c'est pour la vie réelle, ça nous rend attentif, ça aide à prendre conscience, étudier les sujets ça peut aider à réagir dans des situations, on a appris des choses, par moment c'était drôle l'exemple des clichés on ne

<sup>4</sup> [http://www.optimusstudy.org/fileadmin/user\\_upload/documents/Booklet\\_Schweiz/Etude\\_Optimus\\_Brochure\\_2012\\_f.pdf](http://www.optimusstudy.org/fileadmin/user_upload/documents/Booklet_Schweiz/Etude_Optimus_Brochure_2012_f.pdf)

*savait pas ce que c'était avant, on a appris ce que c'était un cliché, ça nous rend attentif, ça peut nous aider, les exercices c'était bien sur le choix d'être actif ou passif, ça sert à se maîtriser, à rester zen, on a appris à calmer les conflits, c'est important de se respecter soi-même et les autres, c'est important de parler quand on a un problème, on a parlé de la colère, de la communication, de faire des choses avant d'exploser (faire du sport, écouter de la musique).»*

### **Retour des animateurs**

L'outil SEESR se révèle être particulièrement pertinent et permet une animation rigoureuse et structurante. Il en résulte un intérêt et un impact important auprès des apprentis: en ce sens, le bilan des animateurs est très positif. Ils ont pu également observer des prises de conscience de la part de jeunes qui vivaient des situations particulièrement difficiles. Le contenu des séances provoque la réflexion.

Pour que cela soit possible, il faut savoir qu'un temps de préparation avant chaque séance et une organisation importante en termes de mise en place ont été nécessaires.

Toutefois il apparaît à tous essentiel d'aborder ces sujets à l'adolescence et de donner aux jeunes des moyens de vivre des relations de manière les plus positives possibles.

### **Conclusion**

Inutile d'insister sur la pertinence de ce programme. Afin d'améliorer notre capacité à le mener à bien, mais également pour alimenter une réflexion sur ce que représente l'implantation d'un tel programme dans des établissements de formations, nous souhaiterions renforcer les liens avec les formateurs de SEESR ainsi que les porteurs de ce programme. Parmi eux, la co-auteure du manuel SEESR, M<sup>me</sup> De Puy s'intéresse à partager notre expérience. Elle-même estime que le Repuis est un centre de formation innovateur en proposant un tel programme dans le cursus de formation, mentionnant que c'est la première fois, à sa connaissance, qu'une institution d'éducation en Suisse Romande, intègre formellement SEESR comme programme obligatoire. « Vous êtes des pionniers » conclut-elle.

Nous affirmons qu'il est essentiel de sensibiliser les jeunes aux relations positives sans violence en leur donnant les moyens de parler de ces sujets. Les professionnels doivent acquérir des compétences, afin de dépister des situations de violence pour pouvoir agir et apporter leur soutien tant aux victimes qu'aux auteurs. Le programme SEESR permet et permettra au Repuis de progresser dans ce sens.

Marisa Studer, éducatrice  
Patrice Charpentier, responsable Socialisation

## RAPPORT ANNUEL 2011 DGEP

Depuis 2005, le centre de formation professionnelle spécialisée du Repuis offre la possibilité de former des apprentis au sein des entreprises dans tous les métiers accessibles par voie d'apprentissage. Pour ceux qui en ont les capacités, ce concept offre des avantages indéniables: un choix de métiers beaucoup plus vaste que ceux proposés directement au sein des centres de formation professionnelle spécialisée; une intégration dans le monde du travail et la fin d'une stigmatisation du jeune dans le cadre de sa formation, ce dernier ayant souvent été en marge d'un cursus scolaire traditionnel. En sept ans, ce concept a largement fait ses preuves et entre clairement dans la stratégie des offices de l'assurance invalidité avec le développement progressif de nouveaux organismes actifs sur ce marché de la formation. Une telle concurrence peut être bénéfique, obligeant chacun des acteurs à trouver la meilleure efficacité. Toutefois, les risques de dérapages existent et pourraient se traduire par une diminution de la qualité des formations consécutive à des choix trop orientés sur l'économicité des mesures d'accompagnement.

Par sa division de l'apprentissage, la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), assure la surveillance générale de la formation professionnelle en entreprise et est responsable de l'ensemble du processus menant à l'obtention d'un titre professionnel. **Monsieur Marc Morandi, Chef de division**, répond à nos questions:

### **Quelle est l'importance des centres de formation professionnelle spécialisée pour la DGEP ?**

Les centres de formation professionnelle spécialisée tels que le Repuis ont de l'importance car ils offrent des mesures d'insertion possibles pour des jeunes en difficulté d'apprentissage et cela répond à une volonté claire du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Cette volonté s'exprime également par le biais des mesures de transition 1, afin d'anticiper les ruptures de formation et favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle.

### **Comment est perçu le principe de formation duale en entreprise pour des jeunes en difficulté d'apprentissage tel que proposé par le Repuis ?**

Ce principe rejoint celui de l'entreprise de réseau et est intéressant à plusieurs égards. Tout d'abord, il offre la possibilité d'augmenter le nombre d'entreprises qui forment des apprentis. Ensuite, il a la particularité de toucher tant les entreprises annonceuses formatrices que les autres. Enfin, les conventions signées entre le Repuis et les entreprises offrent une vision claire des rôles de chacun, ce qui correspond aux exigences de qualité de la formation professionnelle.

### **Ce type de formation sera de plus en plus privilégié par les offices AI, est-ce que cette nouvelle stratégie aura une influence sur les actions à mettre en place par la DGEP ?**

La DGEP a déjà mis ces actions en place. Pour Le Repuis, par exemple, la DGEP délivre l'autorisation de former globale accompagnée d'une annexe spécifique précisant l'encadrement. En effet, Le Repuis n'étant

ni une école des métiers, ni une entreprise, il a fallu trouver cette solution pour favoriser une formation de qualité pour des jeunes en difficulté d'apprentissage qui méritent une attention particulière, tout en respectant les ordonnances de formation.

**Quels sont les défis à relever pour la DGEP concernant la formation professionnelle dans les années à venir ?**

Il va tout d'abord falloir offrir plus de places d'apprentissage en formation duale. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures promotionnelles et d'accompagnement. La DGEP est très attentive non seulement à la quantité des places, mais également à l'aspect qualitatif des formations dispensées. Il s'agit d'apporter un soutien aux entreprises et aux formateurs tout au long de la formation, et plus spécifiquement dans les situations délicates. La nouvelle loi qui professionnalise les commissaires contribuera clairement à l'amélioration de la formation duale.

Interview effectué par  
Philippe Ambühl Directeur adjoint  
Formation professionnelle et production



## TÉMOIGNAGES D'APPRENTIS

**Je m'appelle Lionel, j'ai 19 ans et j'habite la région lausannoise.**

J'ai commencé ma scolarité dans le circuit traditionnel, jusqu'en 4<sup>e</sup> année. Dès la cinquième, j'ai intégré une école spécialisée, à cause de mes notes insuffisantes, et ce jusqu'en neuvième. Durant cette dernière année, j'ai dû effectuer plusieurs bilans scolaires pour évaluer mon niveau. Il s'est avéré que celui-ci ne me permettait pas d'entamer un apprentissage dans le circuit traditionnel chez un patron. Dès lors, en contact avec l'AI, j'ai effectué une dernière année à Verdeil, pendant laquelle j'ai pu faire de nombreux stages. Le métier de peintre m'a tout de suite ravi !

Le mandant m'a proposé de faire un stage probatoire au Repuis. Je suis arrivé dans ce centre de formation professionnelle spécialisée au mois d'août 2009. Sachant que je voulais commencer un apprentissage de peintre en bâtiments, je n'ai pas fait mon année en orientation.

De ce fait, j'ai débuté immédiatement une formation élémentaire de peintre en bâtiments avec, en parallèle, un jour de cours professionnels à Marcellin. Pendant ces premiers mois, je logeais à l'internat de proximité la semaine. Très vite, on m'a proposé d'intégrer la nouvelle formation « FPE<sup>1</sup> ». Je n'ai pas donné une réponse positive car je manquais de confiance en moi et je pensais ne pas avoir suffisamment de connaissances ! Ce ne fût cependant que partie remise...

Six mois plus tard, j'ai en effet donné mon accord pour travailler dans l'entreprise partenaire Cardinale SA, entouré de quatre autres jeunes du centre de formation, et avec le soutien quotidien d'un moniteur socioprofessionnel du Repuis.

Il en a découlé un retour à la maison, ce qui n'était pas pour me déplaire.

Cette année et demie passée sur les chantiers à travailler avec des ouvriers de tout bord, en condition réelle, m'a permis d'acquérir de nouveaux gestes, de nouvelles compétences, d'être plus sûr de moi et surtout d'acquérir un très bon rythme de travail. Lors de cette période, j'ai également pu travailler avec d'autres collaborateurs de l'entreprise partenaire. Arrivant en fin de formation élémentaire et au vu de mes bonnes dispositions, M. Cardinale, m'a proposé de commencer un CFC de peintre en formation duale dans son entreprise ! Etant très content de cette offre, j'en ai discuté avec mes formateurs et mes parents, avant de donner une réponse positive à mon futur patron. Sachant que le niveau des cours professionnels allait être plus élevé, nous avons fait une demande à l'AI afin que je sois suivi par le Repuis dans le cadre du concept de formation en entreprise. Celle-ci a été acceptée, ce qui implique que l'entreprise me libère un jour toutes les deux semaines pour me permettre de recevoir des cours d'appuis au sein du Repuis. Je suis actuellement en fin de première année d'apprentissage. Si cela se passe très bien au niveau de mes compétences professionnelles, je dois sans surprise m'accrocher pour les cours professionnels ! Le résultat de cette première année CFC ? Dans quelques semaines...

Mais quoi qu'il arrive, je sais que je n'aurais pu prétendre commencer un CFC sans l'apport du Repuis et la collaboration avec l'entreprise Cardinale.

<sup>1</sup> Formation Partenaire Entreprise

### **Je m'appelle Florane, j'ai 19 ans et je suis apprentie.**

Née avec une légère hémiplégie spastique, j'ai commencé mon parcours scolaire en circuit traditionnel. Cependant au vu de mes difficultés de compréhension et de mémorisation, j'ai continué mon parcours en classe spécialisée au CEP (Centre éducatif et pédagogique) à Estavayer-le-Lac dès la deuxième année primaire et ceci jusqu'à la fin de ma scolarité. Externe au début de cette expérience, j'ai très vite intégré l'internat du Centre.

Lors de ma dernière année, j'ai effectué plusieurs stages, dont un au Repuis à Grandson. J'ai découvert le métier de fleuriste et fait différents travaux manuels.

Ne me sentant pas prête et n'ayant pas assez confiance en moi pour commencer une formation, j'ai toutefois préféré continuer l'école. J'ai ainsi passé les deux années suivantes à la Fondation Verdeil à Payerne. Suite à cette période, je voulais entreprendre un apprentissage dans la vente, mais l'assurance invalidité a mis son veto, par crainte de l'échec. Dès lors, mon avenir se situait en atelier protégé, c'est pourquoi j'ai accepté de faire un stage dans l'un d'eux qui fût une réussite ! Ne voulant pas abandonner mon rêve d'entreprendre une formation dans la vente, je me suis battue avec l'école et mon père pour qu'on me laisse une chance.

L'AI m'a alors proposé le Repuis avec le concept de formation en entreprise. Pendant cette année, après avoir appris les techniques de recherche d'emplois et fait un dossier, je me suis mise à rechercher des stages, toujours dans la vente, avec l'aide de ma formatrice. J'en ai effectué une petite dizaine dans de petites structures et cela s'est toujours bien passé. Malheureusement, il n'y avait pas de place d'apprentissage.

Un jour, on m'a parlé du projet FPE Migros Crissier ! J'ai tout d'abord effectué deux périodes de deux semaines de stage puis, au vu des observations des formateurs, on m'a proposé de commencer une formation AFP d'assistante de commerce de détail, secteur textile. Ce fût une véritable libération ! La proposition m'a immédiatement emballée et le fait d'être soutenue par un moniteur sur place m'a mise en confiance.

Habitant Granges-Marnand, il ne m'était pas possible d'arriver à l'heure le matin, étant donné les horaires d'ouverture du magasin. Suite à cette difficulté, le Repuis m'a proposé d'intégrer un appartement du Milieu Ouvert à Yverdon, ce que j'ai accepté !

Actuellement, je finis ma première année d'apprentissage et cela se passe bien, tant au niveau professionnel qu'au niveau des cours. Le fait d'être soutenue par le moniteur et d'avoir des appuis une fois par semaine me permet de réaliser mon rêve !

Aujourd'hui je peux affirmer qu'il ne m'aurait jamais été possible d'entreprendre une formation qualifiante sans l'aide du Repuis !

Témoignages recueillis par  
Philippe Ambühl Directeur adjoint  
Formation professionnelle et production